

## Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal du SIDERE du mercredi 26 juin 2024 à 18h30 à Bursins

M. le Président Luc Pellet ouvre la séance à 18h30. Il remercie la Commune de Bursins pour son accueil et donne la parole à M. Philippe Parmelin pour quelques mots de bienvenue.

### Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2024
3. Election d'un membre au CODIR
4. Assermentations
5. Communications du bureau
6. Communications du CODIR
7. Elections statutaires
8. Préavis N° 27/2021-2026 relatif aux comptes 2023
9. Préavis N° 28/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 175'663.00 TTC pour le glissement de terrain à Mont-sur-Rolle, parcelle n°1006-4
10. Préavis N° 29/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 399'872.00 TTC pour le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie à la route de Montelly à Perroy
11. Préavis N° 30/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 102'733.00 TTC pour le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie dans le secteur « Sous Belle Fontaine » à la route de Lausanne à Rolle
12. Préavis N° 31/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 110'695.00 TTC pour la suppression du système de pompage et la mise en place d'une vanne de maintien de pression à la station de Beaulieu
13. Préavis N° 32/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 32'430.00 TTC pour la révision des zones de protection du nouveau puits de captage de la source Rosey à Bursins
14. Divers et propositions individuelles

M. Luc Pellet souhaite supprimer le point 3. de l'ordre du jour. La rocade au sein d'une délégation communale dont nous avons été informés ne se fait plus. Ce point est donc nul et non avenue. Cette modification est acceptée à l'unanimité. L'ordre du jour amendé se présente dès lors comme suit :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2024
3. Assermentations
4. Communications du bureau
5. Communications du CODIR
6. Elections statutaires
7. Préavis N° 27/2021-2026 relatif aux comptes 2023
8. Préavis N° 28/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 175'663.00 TTC pour le glissement de terrain à Mont-sur-Rolle, parcelle n°1006-4
9. Préavis N° 29/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 399'872.00 TTC pour le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie à la route de Montelly à Perroy
10. Préavis N° 30/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 102'733.00 TTC pour le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie dans le secteur « Sous Belle Fontaine » à la route de Lausanne à Rolle

11. Préavis N° 31/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 110'695.00 TTC pour la suppression du système de pompage et la mise en place d'une vanne de maintien de pression à la station de Beaulieu
12. Préavis N° 32/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 32'430.00 TTC pour la révision des zones de protection du nouveau puits de captage de la source Rosey à Bursins
13. Divers et propositions individuelles

## 1. Appel

### Présents :

Délégation fixe : Mme Cécile Rod, Isabelle Gachet, MM. Régis Widmer, Philippe Parmelin, Kurt Muller, Olivier Roth, Luc Pellet, Martial Besson

Suppléants : M. Nicolas Walter

Délégation variable : Mme Valérie Schlup, MM. Gérald Groux, Daniel Bovy, Sébastien Miaz, Jean-Michel Dumartheray, Bernard Graber, Steve Jaquier, Alain Fillettaz, Rolf Keller, Cédric Panchaud, Jacques Tschudin, Christian Hay, Hans-Peter Brunner

Suppléants : MM. Guillaume Favre, Pierre Wavre, Raphaël Parmelin, Carmelo Nicolo

Comité de direction : Mmes Myriam Gaillard Houriet, Margareth Ruchti, MM. Jacques Cauderay, Eric George, Francis Mondoux, Claude Molteni, Jean-Pierre Moret, François Delafoge, Franz Buchegger, Jörg Dreier, Jürg Minder

### Excusés :

Délégation fixe : MM. Colin Compondu, Olivier Dumuid, Andreas Meyer

Suppléants : Mmes Laurence Pinel, Florence Pernet, Natacha Jaquier, M. Nicolas André

Délégation variable : MM. Frédéric Baumgartner, Roland Widmer, Cédric Chabloz, Robin Mani, Xavier Paternot, Rodolphe Balmer

Suppléants : Mmes Emilie Burra-Joly, Coralie Pache, MM. Olivier Croutaz, Jacques Morandi, Tanguy Rolaz

Comité de direction : Mme Viviane Subri,

### Absents :

Délégation fixe : M. Didier Haldimann

Suppléants : M. Denis Dumartheray

Délégation variable : Mme Binia Ris

Suppléants : M. Pierre-Yves Bassin

Comité de direction :

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. M Luc Pellet rappelle que les suppléants ne sont autorisés à voter que lorsqu'ils remplacent un représentant de leur Commune.

## 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2024

Le procès-verbal de la séance du 13 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

## 3. Assermentations

Pour la Commune de Luins, M. Sébastien Miaz, qui était suppléant de la délégation variable, devient membre en remplacement de M. Philippe Clerc. M. Sébastien Miaz est déjà assermenté, par contre il est remplacé en tant que suppléant par Mme Emilie Burra-Joly, qui sera assermentée lors d'une prochaine séance.

## 4. Communications du bureau

La prochaine séance du Conseil intercommunal se tiendra le 11 décembre 2024 à 18h30 à Bursinel. M. Luc Pellet demande aux présidents des commissions de donner au secrétariat les heures effectuées

par les membres des commissions entre juillet 2023 et juin 2024, de manière à ce qu'ils puissent être défrayés.

## 5. Communications du CODIR

M. François Delafoge fait part de quelques communications sur le suivi des travaux :

A la station de pompage d'Oujonnet, suite aux travaux sur la crépine et le remplacement de la pompe hors service, un essai de pompage a été réalisé en avril. Le débit est maintenu à 12'860 l./min. avec 4 pompes, mais comme le niveau du lac est bas en hiver et plus particulièrement les années bissextiles, la cinquième pompe s'arrête dès que le niveau du puits est à moins 4,70 m. Un nouvel essai sera réalisé prochainement, mais pour ne pas perdre l'eau, nous allons attendre une période moins pluvieuse, de façon à utiliser l'eau pompée. Un pompage intensif devrait curer la conduite sous-lacustre par le fait de l'accélération de l'eau en augmentant la différence de niveau entre le puits et le lac. Peu après la mise en service de la pompe, une des plus anciennes machines est tombée en panne. Son remplacement sera mis au budget 2025. Afin de pouvoir anticiper ce genre d'événement, un essai de conductivité sera réalisé sur les 6 pompes en service. Le remplacement d'une pompe, entre la machine, le transport et le camion grue, coûte environ CHF 65'000.00.

Au sujet de la station de filtration, nous vous présenterons en fin d'année un préavis pour un crédit d'étude pour passer à la filtration membranaire. Nos cuves de filtration ont 30 ans, nous avons eu récemment une importante fuite et nous devons aussi augmenter la capacité de filtration qui plafonne actuellement à environ 6'500 l./min.

Enfin, notre boursière, Madame Borer, a suivi la formation pour la nouvelle méthode comptable harmonisée deuxième version (MCH2). Nous sommes plusieurs à en avoir suivi la présentation au mois de février à Apples. Le budget 2025 sera présenté sous cette forme-là.

M. François Delafoge signale qu'une erreur s'est glissée dans le rapport d'activité, à savoir que 6 préavis ont été adoptés et non pas 3.

## 6. Elections statutaires

M. Luc Pellet est réélu président du Conseil intercommunal par acclamation.

M. Steve Jaquier est réélu vice-président du Conseil intercommunal par acclamation.

Sont élus tacitement scrutateurs : MM. Christian Hay et Cédric Panchaud.

Sont élus tacitement scrutateurs suppléants : MM. Régis Widmer et Tanguy Rolaz

Sont élus tacitement à la Commission de gestion : Mme Isabelle Gachet, MM. Christian Hay, Daniel Bovy, Martial Besson et Kurt Muller.

Sont élus tacitement à la Commission des finances : Mme Valérie Schlup, MM. Andréas Meyer, Steve Jaquier, Hans-Peter Brunner et Philippe Parmelin.

Sont élus tacitement à la Commission technique : MM. Jacques Tschudin, Robin Mani, Bernard Graber, Cédric Chabloz et Alain Filletaz.

M. Luc Pellet remercie les commissions.

## 7. N° 27/2021-2026 relatif aux comptes 2023

M. Francis Mondoux donne lecture des conclusions du Comité de direction.

M. Christian Hay donne lecture des conclusions de la Commission de gestion.

Ce préavis ne suscite aucune discussion.

Après vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

### **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE**

- vu le préavis N° 27/2021-2026 relatif aux comptes 2023
  - entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
  - considérant qu'il a été porté régulièrement à l'ordre du jour
- décide
- d'adopter les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés, soit :
    - o Le bilan au 31.12.2023
    - o Le compte de fonctionnement au 31.12.2023
  - de donner décharge au Comité de direction, à la Boursière et à la Commission de gestion pour l'exercice 2023
  - d'accepter le Rapport d'activité du Comité de Direction pour l'année 2023

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 26 juin 2024.

### **8. Préavis N° 28/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 175'663.00 TTC pour le glissement de terrain à Mont-sur-Rolle, parcelle n° 1006-4**

M. Franz Buchegger donne lecture des conclusions du Comité de Direction.

M. Hans-Peter Brunner donne lecture des conclusions de la Commission des finances.

M. Jacques Tschudin donne lecture des conclusions de la Commission technique.

M. Daniel Bovy demande si, par la suite, le SIDERE pourrait être impliqué dans d'éventuelles poursuites pour malfaçon des travaux et si ces travaux pourraient être pris en considération par une assurance telle que l'ECA. M. François Delafoge répond qu'il s'agit d'une affaire assez complexe. Cette maison a été construite il y a une vingtaine d'année, elle a changé de propriétaire il y a dix ans. Suite aux intempéries, tout le talus, situé à 50 cm. de la façade, est parti. Le propriétaire s'est tourné vers l'ECA. La maison est actuellement à vendre. L'idée du SIDERE est de faire ce forage dirigé, afin de sortir de cet endroit pour ne pas avoir de responsabilités, car il y a également une conduite qui passe entre les deux groupes de villas et le SIDERE désire éviter qu'une éventuelle fuite sur une ancienne conduite déstabilise la situation. Notre assurance ne prendra pas en charge, car nous avons une servitude, mais elle ne sert à rien si l'on déplace la conduite. La Romande Energie et Swisscom passent également là-bas, mais ils n'ont pas eu de dégâts. Aucune fouille ne sera effectuée, pour ne pas déstabiliser encore davantage ce lieu. C'est une zone de glissement.

M. Cédric Panchaud demande si le fait que la conduite en polyéthylène a été écrasée ne remet pas en question son remplacement par de la fonte. Il demande également si, par rapport au plafond d'endettement, nous avons la capacité de voter ce préavis. Sur le tableau qui a été communiqué, on voit que le total des crédits votés se monte à 31 millions. Sur cette somme, nous avons dépensé 22 millions, dont une partie a été amortie, donc nous ne sommes plus qu'à 15 millions. Si on regarde le tableau, on voit que certains montants ont été votés, mais ne sont pas encore entièrement engagés. Il demande comment le SIDERE gère cela par rapport au plafond d'endettement.

M. François Delafoge répond pour la partie technique. Du fait que nous faisons un forage dirigé, nous allons remettre du polyéthylène, car on passe une conduite dans un endroit courbé. On tire la conduite en

polyéthylène à l'intérieur d'une autre conduite, donc on ne va pas utiliser de la fonte. Contrairement à la fonte, le polyéthylène permet de bouger un peu.

M. Francis Mondoux répond pour la partie financière. Si tous les crédits sont votés ce soir, on arriverait à CHF 32'700'000.00 de crédits votés, donc avec les remboursements qui doivent se faire, nous aurons un solde de 16 millions à la fin de l'année. Le plafond d'endettement est à 20 millions. Pour l'instant on est encore dans les limites, mais il est vrai qu'il faudra bien réfléchir lorsque l'on fera la nouvelle station de Champ-Jaillet dans 4 ou 5 ans.

Après vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

### **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE**

- vu le préavis N° 28/2021-2026 du Comité de Direction relatif à une demande de crédit de CHF 175'663.00 TTC pour le glissement de terrain à Mont-sur-Rolle, parcelle n°1006-4
- entendu les rapports des commissions chargées d'étudier cet objet
- considérant qu'il a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide

- d'autoriser le Comité de direction à faire procéder aux travaux décrits
- d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 175'663.00 TTC afin de procéder aux travaux décrits
- d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 175'663.00 TTC auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou de financer ces coûts par la trésorerie courante

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 26 juin 2024.

### **9. Préavis N° 29/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 399'872.00 TTC pour le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie à la route de Montelly à Perroy**

M. Jörg Dreier donne lecture des conclusions du Comité de Direction.

M. Hans-Peter Brunner donne lecture des conclusions de la Commission des finances.

M. Bernard Graber donne lecture des conclusions de la Commission technique.

M. Cédric Panchaud demande ce que veut dire la phrase du préavis « Le renouvellement de l'eau de consommation de cette conduite sera garanti par le maillage du réseau ainsi que par les habitations situées de part et d'autre de la nouvelle conduite ». M. François Delafoge explique que le maillage permet d'avoir plusieurs possibilités d'approvisionner un quartier.

Après vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

### **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE**

- vu le préavis N° 29/2021-2026 du Comité de Direction relatif à une demande de crédit de CHF 399'872.00 pour le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie à la route de Montelly à Perroy
- entendu les rapports des commissions chargées d'étudier cet objet
- considérant qu'il a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide

- d'autoriser le Comité de Direction à faire procéder aux travaux décrits
- d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 399'872.00 TTC afin de procéder aux travaux décrits
- d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 399'872.00 TTC auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou de financer ces coûts par la trésorerie courante

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 26 juin 2024.

**10. Préavis N° 30/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 102'733.00 TTC pour le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie dans le secteur « Sous Belle Fontaine » à la route de Lausanne à Rolle**

Mme Margareth Ruchti donne lecture des conclusions du Comité de Direction.

Mme Valérie Schlup donne lecture des conclusions de la Commission des finances.

M. Bernard Graber donne lecture des conclusions de la Commission technique.

Ce préavis ne suscite aucune discussion.

Après vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE**

- vu le préavis N° 30/2021-2026 du Comité de Direction relatif à une demande de crédit de CHF 102'733.00 TTC pour le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie dans le secteur « Sous Belle Fontaine » à la route de Lausanne à Rolle
- entendu les rapports des commissions chargées d'étudier cet objet
- considérant qu'il a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide

- d'autoriser le Comité de Direction à faire procéder aux travaux décrits
- d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 102'733.00 TTC afin de procéder aux travaux décrits
- d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 102'733.00 TTC auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou de financer ces coûts par la trésorerie courante

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 26 juin 2024.

**11. Préavis N° 31/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 110'695.00 TTC pour la suppression du système de pompage et la mise en place d'une vanne de maintien de pression à la station de Beaulieu**

M. Claude Molteni donne lecture des conclusions du Comité de Direction.

Mme Valérie Schlup donne lecture des conclusions de la Commission des finances.

M. Bernard Graber donne lecture des conclusions de la Commission technique.

M. Christian Hay souhaite savoir pourquoi dans ce cas, la durée de l'amortissement est de 30 ans, alors que pour tous les autres préavis, avec à peu près la même justification, cette durée est de 60 ans.

M. François Delafoge répond qu'il s'agit d'une obligation de MCH2. Les conduites sont amorties sur une durée de 60 ans, mais une vanne étant mécanique, l'amortissement est de 30 ans, comme les pompes.

M. Cédric Panchaud demande ce que nous ferons des deux pompes démontées. M. François Delafoge répond que les pompes sont hors d'usage. Nous ne pouvons pas les garder. Elles partiront à la ferraille.

Après vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

## **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE**

- vu le préavis N° 31/2021-2026 du Comité de Direction relatif à une demande de crédit de CHF 110'695.00 TTC pour la suppression du système de pompage et la mise en place d'une vanne de maintien de pression à la station de Beaulieu
- entendu les rapports des commissions chargées d'étudier cet objet
- considérant qu'il a été porté régulièrement à l'ordre du jour

décide

- d'autoriser le Comité de Direction à faire procéder aux travaux décrits
- d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 110'695.00 TTC afin de procéder aux travaux décrits
- d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF CHF 110'695.00 TTC auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou de financer ces coûts par la trésorerie courante

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 26 juin 2024.

## **12. Préavis N° 32/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 32'430.00 TTC pour la révision des zones de protection du nouveau puits de captage de la source Rosey à Bursins**

M. Eric George donne lecture des conclusions du Comité de Direction.

M. Steve Jaquier donne lecture des conclusions de la Commission des finances.

M. Alain Fillettaz donne lecture des conclusions de la Commission technique.

M. Bovy demande s'il y a des recherches par rapport au captage des eaux en amont. M. François Delafoge répond qu'il s'agit de sondages à la pelle pour définir une certaine zone. Un autre préavis suivra une fois l'ampleur de la zone à protéger connue. M. François Delafoge précise que les pesticides n'étant pas présents dans les eaux de source, qui proviennent toutes du sillon de La Côte, il n'y a pas de raison qu'il y en ait dans celle-ci. M. Daniel Bovy signale qu'il y a quand même des eaux qui descendent et des sources qui proviennent d'ailleurs. M. François Delafoge répond qu'une analyse de la qualité des eaux a été faite et qu'il n'y avait pas de dépassement des tolérances.

M. Rolf Keller demande ce qu'est une zone de protection. Et ce qui se passe si de nouvelles zones de protection doivent être mises en place. M. François Delafoge répond que la source du Rosey est la dernière source qui n'était pas protégée. Dans les zones S1, il y a beaucoup de restrictions au niveau des coupes de bois. La protection de la zone autour du captage est définie par ces sondages. M. Luc Pellet précise qu'il s'agit d'une étude faite pour déterminer la vulnérabilité de chaque partie du bassin. Ensuite de cela, les résultats seront soumis à la DGE, qui prendra les mesures nécessaires. Il y aura une délimitation de zone et une enquête publique, qui devraient déboucher sur la cartographie de la zone de protection.

M. Bovy estime important de protéger cette source qui une des plus grosses du SIDERE.

Après vote, le préavis est accepté à l'unanimité.

### **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE**

- vu le préavis N° 32/2021-2026 du Comité de Direction relatif à une demande de crédit de CHF 32'430.00 TTC pour la révision des zones de protection du nouveau puits de captage de la source Rosey à Bursins
  - entendu les rapports des commissions chargées d'étudier cet objet
  - considérant qu'il a été porté régulièrement à l'ordre du jour
- décide
- d'autoriser le Comité de Direction à faire procéder aux travaux décrits
  - d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 32'430.00 TTC afin de procéder aux travaux décrits
  - d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 32'430.00 TTC auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou de financer ces coûts par la trésorerie courante

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 26 juin 2024.

### **13. Divers et propositions individuelles**

- M. Rolf Keller demande où part la différence entre la production et la consommation d'eau. M. François Delafoge répond qu'entre le pompage et ce qui se vend, il y a toujours des erreurs. De plus, la vente de chantier n'est pas comptabilisée, il s'agit de forfaits par appartements. Il y a encore la vente de l'eau potable pour l'arrosage goutte à goutte des vignes.

M. Luc Pellet remercie l'assemblée pour la bonne tenue des débats.

La parole n'est plus demandée, la séance est levée à 19h45.

Le Président  
Luc Pellet

La Secrétaire  
Claire-Lise Jorand